

FONDATION FRANCO-KIRGHIZE
D'ECHANGES CULTURELS ET ECONOMIQUES
CLUB FRANCE



Journal №8, janvier 2016

L'Association française « Terre en Marche » :

*« Dans un monde marqué par des guerres et
par le pillage des ressources naturelles,
nous nous devons de renforcer les liens
non seulement entre
les personnes mais aussi entre les gens et la Terre »*

BICHKEK

EDITORIAL

A l'arrivée de la nouvelle année 2016, nous mobilisons tous nos efforts pour poursuivre l'œuvre entreprise et achever les projets en cours. La Fondation « Club France » pour sa part, continuera de vous informer sur l'actualité de notre pays et sur les développements de la coopération franco-kirghize.

Dans cette édition nous vous proposons le top 10 des modifications de la législation kirghize entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Vous trouverez aussi un article sur le développement de l'assurance au Kirghizstan et notamment sur 4 types d'assurances obligatoires.

A la rubrique « économie », vous pourrez lire le discours d'orientation prononcé par le Premier ministre, Temir Sariiev. Il y fait état des dernières mesures anti-corruption, de l'installation de nouvelles entreprises et du développement des entreprises existantes. Le Premier ministre fait aussi un point sur la mise aux enchères des gisements aurifères et sur la réforme de l'infrastructure des transports en commun au Kirghizstan.

Nous présentons un interview d'Alexis Santraine, bénévole français qui donne une chance pour ceux que l'on souhaite d'apprendre la langue française dans le cadre d'un projet menés par Institution « Francevasion » pour l'enseignement du français dans les régions éloignées de Kirghizstan. Alexis dans son interview accordé au « Club France », vous raconte ses impressions sur son séjour au Kirghizstan, l'accueil qu'il a reçu de familles kirghizes et les difficultés rencontrées au cours de son voyage.

Vous posez-vous des questions sur les liens reliant l'Homme et la terre ? L'association française « Terre en Marche », présidée par Sabina et Jérôme Bergami, cherche à trouver des réponses à ces questions essentielles. Dans cet article, l'association aborde l'histoire et la philosophie de la relation entre l'Homme et la terre. Pour donner du retentissement à son action, « Terre en marche » organise, dans chaque ville traversée, une cérémonie originale dite « d'échange des terres du monde ».

Pour conclure, nous allons faire un pas en arrière, plus précisément au moment des fêtes de fin d'année 2015. En effet, quelle fête peut se passer sans cadeaux ? Les représentants de la Fondation « Club France » ont créé à cette occasion une ambiance festive pour les enfants des familles défavorisées de la ville de Kara-Balta, en leur offrant 150 cadeaux avec des friandises. Nous croyons que si chacun commence à partager un peu de son bien, ensemble nous seront capables de faire un monde meilleur. Nous vous souhaitons une bonne et productive nouvelle année !

**Cordialement, Ramilya CHAYAKHMETOVA,
Rédactrice en chef du Journal « Club France »**



**Numéro 8 - janvier
2016**

**Journal d'information
électronique
de la Fondation « Club France »
142, Suiumbaeva, Bichkek,
Kirghizstan**

tel. (+996) 779 111 401, (+996 551 31 62 78)
franco.club.kg@gmail.com
Facebook : Club France

**Directrice de la publication :
Angelina MOKH**



**Rédactrice en chef, traductrice :
Ramilya CHAYAKHMETOVA**



**Correction :
Georges SAINT-YVES**



**Photographe :
Danil VINOKUROV**



**La reprise des articles dans la presse est
libre de droits, sous mention du journal
« Club France » et du nom de l'auteur. Les
photographies prises sur Internet sont en
accord avec le respect du droit à l'image.**



Sommaire

Editorial...p.2

Top 10 des lois pour le 1er janvier 2016...p.4

Développement de l'assurance au Kirghizstan...p.6

Plans du gouvernement pour 2016 ...p.8

La langue française dans les régions éloignées du
Kirghizstan...p.9

Alexis Santraine, bénévole français pour l'enseignement du
français au Kirghizstan...p.9

L'Association française « La Terre en Marche » au
Kirghizstan...p.12

Le « Club France » offre des cadeaux aux enfants des familles
défavorisées de Kara-Balta...p.14

CLUB FRANCE



FONDATION FRANCO-KIRGHIZE
d'échanges culturels et économiques

Top 10 de lois entrant en vigueur au Kirghizistan à partir du 1 er janvier, 2016



11 Janvier 2016 14:01 –
Nataliay Timirbaeva

Les nouveaux actes législatifs entrent en application à partir du 1er janvier 2016. Parmi eux, il y en a qui vont changer ostensiblement

la vie des kirghiz ainsi que celle des entrepreneurs. D'autres sont directement en corrélation avec l'entrée récente du Kirghizstan dans l'Union Economique Eurasiatique. La plupart des modifications sont le fruit d'une longue réflexion des législateurs, aidés par des experts. Cependant, selon des spécialistes, beaucoup de ces actes demeurent imparfaits et ne mentionnent pas clairement les peines encourues en cas d'infraction. Nous vous proposons néanmoins un top dix des changements les plus importants de la législation kirghize :

01 Augmentation des tarifs pour l'élimination des déchets à Bichkek

Le Conseil municipal de Bichkek a adopté en juin 2015 une résolution augmentant le tarif pour l'élimination des déchets. L'augmentation est survenue à la demande de la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement) qui alloue 22 millions dollars \$ pour le traitement des ordures de la capitale. A compter du 1^{er} janvier, un habitant de Bichkek paie 22,5 soms et une entité économique 225 soms. Pour les retraités le taux est fixé à 6 soms.

02 Interdiction des taxis avec conduite à droite

Au 1^{er} janvier 2016, il est interdit d'utiliser un véhicule avec conduite à droite à des fins commerciales. Cependant, de facto dans le pays, les moyens de répression sur les contrevenants ne sont pas encore en place. Un mécanisme d'influence sur les contrevenants n'est pas encore mis au point. Ainsi, le ministère de l'Intérieur a préconisé l'imposition d'une amende pour le chauffeur d'une voiture avec volant à droite.

Si elle est utilisée à des fins commerciales, pour la première infraction il en coûtera deux mille soms et, en cas de récidive, 3000 soms. Toutefois, le document ne précise pas comment le ministère de l'Intérieur a l'intention de distinguer parmi les contrevenants ceux qui conduisent pour leurs besoins personnels de ceux qui travaillent comme chauffeurs de taxi. En conséquence, lors d'une réunion du parlement, il a été proposé de reporter l'application de cette loi en 2018, voire même en 2020.

03 Augmentation du coût de dédouanement des véhicules

Au Kirghizstan, à partir du 1^{er} janvier 2016, les tarifs pour dédouanement des véhicules sont augmentés. Le taux uniforme des taxes de douane est approuvé en vertu de l'Instruction temporaire sur la circulation des véhicules à travers la frontière douanière de l'Union économique eurasiatique dans la République kirghize par des particuliers et pour un usage personnel.

04 Création d'une compagnie d'assurance d'Etat

Une compagnie d'assurance nationale est en activité depuis janvier 2016 au Kirghizstan pour répondre aux besoins de la nouvelle loi sur l'assurance obligatoire pour l'immobilier et



l'automobile. La loi est faite de telle sorte qu'en cas d'indemnisation des dommages, les montants soient versés directement aux assurés et non au gouvernement.

05 Augmentation de 15\$ des taxes d'aéroport

A partir du 1^{er} janvier 2016, les taxes d'aéroport ont augmenté de 10 \$ à 15 \$. « En 2000, le prédécesseur de « L'Aéroport Internationale de Manas », la compagnie aérienne nationale « Kirghizstan Aba Zholdoru » avait bénéficié d'un prêt japonais de 50 millions dollars US. Afin de répondre aux obligations de cet accord, des taxes d'aéroport de 10 \$ avaient été instaurées. Tous ces fonds ont été versés au remboursement de la dette. Maintenant, les frais ont augmenté de 15 \$ dollars. Nous envisageons non seulement de rembourser le prêt de ces fonds, mais aussi de développer l'infrastructure des cinq aéroports internationaux appartenant au réseau de « L'aéroport international Manas » - a déclaré le président de « L'aéroport international « Manas », Emir Chukuev.



Président de « L'aéroport international « Manas », Emir Chukuev



06 Nouvelles taxes pour les entreprises

A partir du 1er janvier 2016 la taxation sur les exportations de biens, de services et leur mise en œuvre en dehors du territoire de la République kirghize est annulée. Le seuil d'enregistrement de la TVA est augmenté en 2 fois (de 4 millions – au delà de 8 millions de soms).

Ainsi, à partir du 1 juillet 2016, les taux des taxes de vente se déterminent lors de la vente de biens, de travaux et de services soumises à la TVA et / ou exonérées de la TVA payée:

- a) en espèces d'un montant de 1% - pour les activités commerciales et de 2% - pour les autres activités;
- b) en forme non-cash, la taxe est de 0%.

Le montant des taxes de vente s'élève à 2% pour la banque et 5% pour les activités dans le domaine de la communication cellulaire.

Conformément à la loi, les taux des taxes uniques sous le régime simplifié d'imposition dans la vente de biens, de travaux et de services payés sous forme non-cash sont abaissés en deux fois.

07 Marché unique des produits pharmaceutiques dans le cadre de la CEEA

A partir de début 2016 sera créé un marché unique des médicaments et des dispositifs médicaux dans la zone de la CEEA. Dorénavant, pour tous les médicaments sur l'ensemble du territoire de l'Union fonctionnera est adopté un registre unique, des règles communes pour l'enregistrement et l'examen, le marquage commun. Les principes et les approches de l'Union européenne ont inspiré la base de ces règles communes. Le registre unique donnera accès à l'ensemble des médicaments dans tous les États de la CEEA. Il ne faudra plus obtenir des certificats d'enregistrement multiples en fonction des règles de chaque pays et pour chaque catégorie. Les coûts seront diminués, car il sera plus simple d'apporter des médicaments sur le marché, d'ajuster sa production. En conséquence, la livraison sera facilitée, outre un impact positif sur les prix. Sur le territoire des pays membres de la CEEA seront appliquées seulement des préparations médicales conformes aux normes internationales reconnues, GMP.



08 Eradication de la pauvreté et de la famine

Dans le cadre du Jubilé de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui a eu lieu en septembre 2015 à New York (USA), le Kirghizstan a soutenu l'adoption des 17 nouveaux objectifs de développement durable jusqu'en 2030. Ainsi, le Kirghizstan s'est engagé à commencer à partir du 1er janvier 2016, la mise en œuvre de ces objectifs mondiaux importants, comme par exemple, l'éradication de la pauvreté et de la famine, le développement économique, l'accès à une éducation de qualité, l'accès à une énergie abordable, etc.

09 Pensions de la CEEA

Depuis le 1^{er} janvier, entre en vigueur l'accord sur les retraites dans le cadre de la CEEA, pour lequel les citoyens de l'Union auront une garantie de calcul des pensions et de l'ancienneté dans le cas où ils travaillent dans un des pays de la CEEA tout en étant citoyens d'autres pays de l'Union.

Après l'entrée en vigueur du traité international, les citoyens kirghiz peuvent travailler dans tous les pays de la CEEA, sans perte d'ancienneté et pension pour la période d'emploi dans un autre pays de l'Union. Par exemple, si un citoyens kirghiz après 2016 travaille pendant plusieurs années en Biélorussie, c'est le côté biélorusse qui lui payera la retraite correspondant à cette période, s'il s'agit de quelques années en Russie – c'est le côté russe etc. Tous les revenus seront transférés au Fonds social du Kirghizstan et payés au cotisant lorsqu'il aura atteint l'âge de la retraite.

10 Hypothèques

L'année dernière, le gouvernement par la voix du Premier ministre, Temir Sariiev, a promis de commencer la mise en œuvre du programme de prêts hypothécaires de l'Etat à partir du janvier 2016.

Il est prévu 10 milliards de soms de budget pour le capital statuaire et les frais provenant du Fond de développement russo-kirghiz.

« A l'heure actuelle, nous disposons de 7 milliards de soms. Il est prévu la construction d'appartements de 1,2,3 pièces. Des crédits hypothécaires sont également prévus pour les régions. Les crédit seront octroyés pour 15 ans. Le montant des acomptes à verser va de 10 à 30% du montant du bien.

http://zanoza.kg/doc/331060_top_10_zakonov_kotorye_nachali_deystvovat_v_kyrgyzstane_1_ianvaria_2016_goda.html



Au Kirghizstan, il existe quatre types d'assurance obligatoire. Nous proposons de faire le point sur ce sujet avec un spécialiste, Enver Havazov. En marge des explications sur le fonctionnement de ce système au Kirghizstan il nous dit ce qui, de son point de vue, devrait être fait par les sociétés d'assurance publique en faveur de l'amélioration et du développement de ce secteur en plein devenir.

Aujourd'hui, le Kirghizstan possède 17 compagnies d'assurance possédant des licences mais, dans les faits, il n'y a que six d'entre elles qui fonctionnent. Cela est dû au fait qu'elles travaillent dans un segment étroit. Par exemple, dans la zone de libre échange économique, les compagnies s'occupent de l'assurance uniquement sur leur propre territoire. Certaines sociétés sont captives, car appartenant à des banques ou des holdings (sociétés de portefeuilles). Elles fonctionnent sur l'assurance d'affectation hypothécaire, de la vie et de la santé, des emprunteurs de banque ou de leur propre entreprise. Toutes ces entreprises sont les organisations commerciales. Dans le pays il n'y a pas de compagnie d'assurance appartenant à l'État.

En ce qui concerne les entreprises d'assurance appartenant



à l'État, on estime que le marché devrait être compétitif. Par le passé, nous avons connu une expérience malheureuse, quand il a existé une structure d'État « La société de réassurance kirghize ».

La signification apparente de cette structure était de permettre aux assureurs privés de réassurer une partie de leurs risques avec une garantie de l'État. Mais, l'appartenance de cette société à des personnes privées proches du pouvoir en place, cachait une autre réalité et devait, dès son commencement, anéantir les espoirs qu'elle avait suscités. Il était clair qu'il fallait « partager » le montant des gros dossiers, selon un système de « plein gré obligatoire » qui ne laissait pas beaucoup le choix aux bailleurs de fonds. Toutefois, cette structure de l'État n'a pas survécu à la révolution de 2010.

Aujourd'hui, les compagnies d'assurance peuvent proposer la même chose que leurs collègues étrangers. Elles couvrent les risques en matière de vie et de santé, d'équipement, de circulation automobile, d'aviation, de construction, de biens et de services, de responsabilité civile etc. Depuis quelque temps, il est même possible pour les assurances d'obtenir une réassurance contre les risques de troubles civils ou d'émeute, moyennant des frais spécifiques. Cependant, dans bien des cas, nos partenaires étrangers montrent des réticences, au vu de la situation de notre pays. Personne ne veut prendre trop de responsabilités.

L'assurance des personnes physiques n'est pas encore très populaire chez nous. Contrairement aux États-Unis par exemple où c'est une condition indispensable pour la vie du citoyen. Le Kirghizstan ne s'est pas doté d'une assurance obligatoire qui couvrirait les individus. D'autre part, côté personne juridique, l'assurance n'est pas encore rentré dans les mœurs, aussi y-a-t-il peu de demande. L'absence de popularité de l'assurance parmi la population civile, s'explique par plusieurs raisons.

La première tient au fait que les assureurs locaux sont plutôt des compagnies couvrant des risques industriels et que, par ailleurs,



leur circuit de point de vente est peu développé. Dans ce type de compagnies, le personnel est assez réduit, car elles traitent de grands comptes en assurant des usines, de grandes entreprises ou des représentations d'organisations internationales. Ces clients importants génèrent de bonnes performances avec un personnel restreint. L'activité dans ce secteur a conduit à une quasi saturation du marché de l'assurance. Les sociétés s'occupent plus d'essayer de débaucher les clients de la concurrence plutôt que de s'intéresser au marché des assurances individuelles.

La seconde raison est liée à l'idée de service, car l'assurance est un service et non un bien. Il est difficile de sensibiliser les personnes à cette notion encore méconnue et à ses mécanismes. Un contrat d'assurance est limité à un an et l'assureur est tenu de payer uniquement dans le cas de dommages, selon les termes du contrat. Mais, si rien ne se passe, le montant versé par le souscripteur n'est évidemment pas remboursable. Ce peu d'engouement pour l'assurance individuelle rend pour le moment cette activité non rentable au Kirghizstan. Seule l'instauration de l'assurance individuelle obligatoire pourrait remédier à ce constat, en justifiant par le nombre de clients l'établissement d'un réseau d'agents suffisamment dense.

En ce qui concerne les problèmes de souscription de l'assurance obligatoire des personnes morales, on est aussi confronté à un problème de taille : malgré cette obligation, aucune sanction n'est prévue en cas de non-exécution. En effet, lors de l'adoption de cette loi en 2010, les amendements nécessaires au Code administratif de la République kirghiz n'ont pas été effectués.

Cependant, maintenant que le Kirghizstan a rejoint la CEEA, le gouvernement devra s'engager résolument dans le développement de l'assurance. L'assurance obligatoire est pratiquée depuis longtemps en Russie, au Kazakhstan et en Biélorussie et nous devons nous adapter à l'ensemble du système. Parmi les ex-républiques soviétiques, seul le Kirghizstan n'avait pas encore adopté *l'assurance obligatoire de responsabilité des véhicules*.



Les accidents de la circulation sont en nombre croissant et nous sommes confrontés à un réel problème lorsque la partie en tort ne peut pas payer à

l'autre le montant des dommages. Les tribunaux, à cet égard, ne peuvent pas faire grand chose. On voit parfois des condamnations à rembourser 200 soms par mois s'agissant de dégâts s'élevant à plusieurs milliers de dollars !

Dans le cas de l'assurance obligatoire, il sera possible de dédommager l'assuré aux frais de la compagnie, sans avoir recours aux tribunaux, sauf en cas de litige. L'adoption de cette assurance obligatoire marquerait d'autre part un grand pas dans le développement du marché global de l'assurance. Elle pourrait influencer positivement l'accroissement quantitatif et qualitatif des compagnies d'assurance et par la suite l'économie du pays dans son ensemble. En général, les groupes d'assurance des pays développés sont des acteurs importants du secteur économique qui interviennent dans les investissements de nombreux pans de l'activité.

La loi sur l'assurance obligatoire de responsabilité des véhicules entrera en vigueur le 7 février de cette année 2016. Son tarif moyen se montera à deux mille deux cent dix soms par an. Son but principal est de protéger les droits et les intérêts des victimes et des propriétaires de véhicules.

Sputnik Кыргызстан:

<http://ru.sputnik.kg/opinion/20150327/1014852037.html#ixzz3x7Aw>

[htif](#)

<http://ru.sputnik.kg/society/20151202/1020579808.html>

4 types d'assurance obligatoire au Kirghizstan

Actuellement au Kirghizstan il y a 4 types d'assurance obligatoire, et chacun d'entre eux se rapporte à des personnes morales.

Le premier est une assurance obligatoire de responsabilité civile de l'employeur envers l'employé. Selon la loi du 5 août 2008, l'employeur, qui emploie plus de 50 personnes est obligé d'assurer leur responsabilité civile pour les dommages concernant la vie et la santé de l'employé dans l'exercice de ses fonctions. Bien que cette disposition vise à protéger les intérêts des salariés, aujourd'hui encore cette loi n'est pas pleinement appliquée.

Le deuxième type est l'assurance obligatoire de responsabilité civile envers les passagers. Par exemple, cette disposition légale s'applique à toutes les formes de transport public, jusqu'aux minibus, ainsi qu'à tout transport effectué par des véhicules commerciaux.

Le troisième type est une assurance obligatoire de responsabilité civile pour les transporteurs des produits dangereux.

Le quatrième type est une assurance obligatoire en responsabilité civile, pour les organisations exploitant des installations industrielles dangereuses. La loi oblige à assurer la responsabilité non seulement des entreprises industrielles ou des organisations dont les activités sont dangereuses, par exemple par le dynamitage ou l'emploi de matériaux combustibles, mais aussi de celles travaillant dans la construction.

Par exemple, une grue est en elle-même une source potentielle de danger. Encore une fois, comme dans les trois autres cas précédant de l'assurance obligatoire, la loi agit dans l'intérêt des gens ordinaires et, dans le même temps, elle peut être bénéfique en induisant de meilleures performance pour l'employeur.



<http://www.knews.kg/econom/30940>

Projets du gouvernement pour 2016 : construction de routes, soutien aux entreprises, vente aux enchères pour les droits d'exploitation des gisements aurifères et de charbons

Bien que compliquée, l'année 2015 a ouvert de nouvelles possibilités pour notre pays. Au plan mondial, la situation sur les marchés change en permanence. Il est par conséquent indispensable d'adapter les plans du gouvernement pour 2016, comme l'a déclaré le Premier ministre, Temir Sariiev, lors d'une réunion du conseil des ministres.

Le Ministre de l'Economie, Arzybek Kozhoshev, a précisé les priorités du gouvernement pour 2016, consignées dans le programme « Stabilité, confiance et nouvelles opportunités ».

Les principales priorités des 11 programmes du gouvernement visent à maintenir la stabilité macroéconomique, à renforcer le niveau d'investissement, à promouvoir les exportations, à soutenir la création de biens de substitution aux importations. Elles concernent également le développement des régions et le soutien accru des vulnérables de la société.

Dans cet optique, le gouvernement a adopté une série de mesures, au nombre desquelles la création d'une société de prêts hypothécaires, l'introduction de l'assurance obligatoire pour l'automobile et le logement, la suppression progressive des taxes de vente à l'export et sur les transferts financiers non liquides, le soutien de l'agriculture par l'octroi de prêts avantageux aux agriculteurs.

Dans le volet anti-crise du gouvernement sont prévus la dédollarisation, l'accroissement des exportations et la défense de l'indépendance énergétique. Le cabinet des Ministres prévoit en outre d'augmenter la capacité de production des gisements de « Taldy-Bulak Rive Gauche », « Bozymchak », « Kaidi », « Jerooy », « Ishtamberdy » et des raffineries de pétrole de Tokmok et Kara-Balta ainsi que la mise en route de la raffinerie de Tash-Komur.

La privatisation par mise aux enchères des mines d'or « Aksay », « Suluktu », « Akart » et « Kara-Keche » devrait compléter cette série de mesures et apporter au gouvernement un revenu substantiel.

Concernant le développement des infrastructures de transport, les chantiers en cours sont maintenus. Il s'agit notamment de la construction et de la réhabilitation de la route de remplacement Nord-Sud, de la rocade d'Issyk-Kul et des pistes de l'aéroport d'Och ainsi que du chemin de fer Chine-Kirghizistan-Ouzbékistan.

Source : <http://www.knews.kg/econom/74206/>



Une ligne de chemin de fer reliant les régions du nord et du sud du pays sera construite au Kirghizstan

16 janvier 2016, 10:57

Pour la première fois, le chemin de fer devrait relier les régions nord et sud du pays. Les détails du projet ont été exposés par le Premier ministre, Temir Sariiev, lors d'une réunion du gouvernement.

Monsieur Sariiev a assuré que les travaux devraient commencer cette année. En parallèle, les autorités ont l'intention de lancer un appel d'offre pour l'exploitation intégrée du gisement de charbon « Kara-Keche », incluant la construction du chemin de fer Balykchy-Kochkor- Karakeche. Monsieur Sariiev précise qu'il sera possible de connecter le chemin de fer à partir de Kochkor avec la route Chine-Kirghizistan-Ouzbékistan.

« La construction du chemin de fer de Balykchy jusqu'au site minier permettra d'acheminer le charbon à partir de « Kara Keche » jusqu'à la centrale thermoélectrique à Bichkek. Après reconstruction, cette centrale utilisera uniquement du charbon provenant de Kara-Keche. Elle devrait en consommer annuellement 1,7 million de tonnes, a déclaré le chef du gouvernement.

Source : <http://www.knews.kg/society/74225/>

8 franco.club.kg@gmail.com



Projet de « Francévasion » : La langue française est dans les régions éloignées de Kirghizstan

Dans cette édition du Journal « Club France », nous voulons vous présenter un projet qui émane de « Francévasion », l'organisation à but non lucratif située à Bichkek, spécialisée dans la langue française.

Stéphane ERRAUD, le directeur de Francévasion s'est spécialisé dans l'enseignement du FLE (Français Langue Etrangère) en ligne. Aujourd'hui, il offre des cours en ligne à des élèves du monde entier. Stéphane soulève les problèmes rencontrés dans l'enseignement de la langue française:

« Après une période d'enseignement du français de manière classique au sein de notre structure, nous nous sommes aperçus qu'il était vain de continuer ainsi. Le manque de concertation entre les différents acteurs de la langue française et l'abandon progressif de cette langue dans la capitale de ce pays nous ont convaincus de changer de voie », - souligne Stéphane problème de l'enseignement de la langue Stéphane.

« Toutefois, conscient d'enseigner une des langues les plus parlées et apprises au monde, il nous semble nécessaire de se servir à bon escient de ce privilège. Ainsi, nous avons eu l'idée de faire venir un Français pour lui faire parcourir le Kirghizstan tout en donnant quelques cours en ligne. Ces derniers sont volontairement peu nombreux, environ 2 h par jour, mais procurent l'argent nécessaire pour payer l'hébergement et la nourriture dans les différents endroits du Kirghizstan et permettent donc de voyager en mode économique », - continue le directeur de « Francévasion ».

Aussi, le « prof » a le temps de participer à différentes activités du village ou de la ville où il se situe. Principalement, il assiste le professeur de français local dans les rares écoles publiques où le français est encore enseigné.

Si vous-même êtes intéressé par le projet, n'hésitez pas à nous écrire : contact@francevasion.org

Cette édition est l'occasion de présenter à nos lecteurs ALEXIS SANTRAINE, bénévole français qui partage dans son blog les impressions sur l'enseignement de la langue française dans les régions éloignées du Kirghizstan, comme par exemple à Toktogul ou Karakol. Il est arrivé au Kirghizstan en octobre 2015.

- Pourriez-vous vous présenter et nous dire comment vous êtes arrivé au Kirghizstan ?

Je viens de l'Ouest de la France, de la région d'Angers, où j'ai grandi et étudié dans divers domaines, la lumière et le son ou encore le commerce. Mais l'envie de découvrir d'autres régions du monde, différentes cultures et modes de vies, s'est avérée plus forte que la poursuite de mes études.

D'un naturel très calme et plutôt ouvert d'esprit, j'ai commencé à voyager au Japon et plus précisément au nord du pays. (Aomori/Hokkaido préfecture). Pouvoir vivre dans un quotidien si différent du nôtre (Occidental) mais surtout de vivre parmi la population est une expérience inoubliable. Suite à cette première grande aventure, positive, je me suis mis en quête d'une autre épopée.

Après diverses recherches en tous genres sur des dizaines de sites Internet, j'ai atterri sur le site Club Teli où je m'étais abonné quelques mois plus tôt. Une annonce attira mon attention.

9 franco.club.kg@gmail.com



Cette annonce, écrite par « Francevasion », avait comme projet la promotion de la langue française en terre Kirghize.

La structure « Francevasion » proposait un projet intéressant et surtout avec une organisation aboutie. Des cours en ligne avec des élèves du monde entier mais aussi des cours de français dans les rares écoles à travers toute la Kirghizie. Sans oublier les activités bénévoles auprès des familles d'accueil.

J'ai donc pris contact avec celui qui est à l'origine de cette opportunité. Il se nomme Stéphane et est le fondateur de « Francevasion ». Suite à nos premiers échanges, j'ai su tout de suite que j'avais affaire à un professeur aguerri. Une grande aisance à communiquer, très pédagogue mais surtout un air fort sympathique.

INTERVIEW

- Parlez nous de votre vécu dans les villes et villages du Kirghizstan

Mon voyage en tant que professeur itinérant a commencé à Toktogul. Charmante petite ville disposant d'un lac artificiel entouré de montagnes. Je me suis rapidement adapté à vivre aux rythmes de ses habitants. Mes journées étaient bercées par les heures de cours en ligne et celles de l'école secondaire. Mon temps libre était consacré, principalement à aider la personne qui organisait mon hébergement dans une famille d'accueil ou encore à la mise en relation avec l'école ou l'université.



- Quelle sorte d'accueil avez vous reçu dans les régions ?

L'accueil que j'ai pu avoir auprès de mes hôtes fut extraordinaire. Tel un invité de marque, je me faisais servir constamment et si l'envie me prenait de vouloir les aider pour tel ou tel tâche, ils se fâchaient et refusaient toute participation de ma part. Assurément, l'hospitalité kirghize est tout simplement incroyable, bluffante même ! J'ai passé d'agréables moments au sein de



mes familles d'accueil. Ne sachant ni parler le russe ni le kirghize, mes échanges furent sincères avec une réelle mutuelle envie d'apprendre. Voyant mon

envie de découvrir la culture kirghize, les personnes qui m'ont accueilli, ont donné naissance à de très bonnes relations jusqu'à devenir un membre à part entière de la famille.

- Parlez-nous des relations avec les écoles, les professeurs et la population. Comment communiquiez-vous avec les gens, étant donné que vous ne parlez ni russe, ni kirghiz ?

Mon arrivée dans les établissements scolaires fut toujours la bienvenue. Les professeurs étaient très enthousiastes à l'idée d'accueillir un bénévole au sein de leur quotidien. Nazgul, la sous-directrice de l'école me laissa, sans hésiter, plusieurs de ses classes afin d'alléger son emploi du temps. Toutes ces personnes qui m'ont fait confiance, me surprit dans un premier temps, puis l'envie de faire de mon mieux, d'être présent à l'école devint ma priorité. Les élèves étaient très curieux de ma présence, à l'affût de mes moindres gestes. La nouvelle faisait à chaque fois le tour de l'établissement en un temps record. Mes élèves, eux, redoublaient d'efforts et faisaient de leur mieux pour progresser dans la langue française. Tout en ayant un rapport plus amical qu'un professeur, je laissais l'amusement et le challenge d'évoluer envahir l'atmosphère de la classe.

Quant à mes interactions avec la population, elles furent, en général, positives. Nos échanges finissaient toujours avec un sourire. Le langage des signes, l'expression du visage, de la gestuelle et deux trois mots en poche suffirent amplement à me faire comprendre et expliquer pourquoi je suis ici, seul, au Kirghizstan. J'étais une sorte d'attraction pour toutes ces personnes. Les enfants étaient souvent très curieux. Un sourire suffisait à briser la glace. Là encore, nul besoin de savoir la langue pour passer des heures et des heures à s'occuper, jouer avec les enfants. Cela avait tendance à surprendre les femmes et même à les amuser.



INTERVIEW

- **La société kirghize. Qu'est-ce que vous a surpris dans les traditions kirghizes et qu'est-ce que vous en avez aimé ?**

Si je devais choisir une tradition kirghize, ce serait la fête de nouvel an à laquelle j'ai eu le privilège de participer dans une famille à Karakol. Outre le côté festif et l'animation de la ville, nous avons rendu visite à toute la famille, de porte en porte pour y déguster un bon festin. Une table remplie de mets en tout genre, de toutes les couleurs. Les plats principaux étaient composés principalement de mouton. Qui est pour un petit européen comme moi, une viande un peu forte pour mes papilles. Mais j'acceptais naturellement ce que l'on m'offrait et je faisais honneur à tous les plats ! Ensuite, vient la partie un peu plus délicate. Celle de la répartition des morceaux de la tête d'un mouton bien grillé ! La tradition veut que l'on offre un bout pour chaque personne présente. Mais une attention toute particulière est réservée au premier servi. Evidemment, mon ami Akai qui répartissait les morceaux m'offrit fièrement le premier morceau. Celui de l'œil afin de toujours garder le contact. Bon, trois litres de jus de fruit, on ferme les yeux et ça passe tout seul ! Suite à cela, nous nous sommes dirigés en direction du village des parents d'Akai. Là, petite virée à cheval et un mouton à découper. Je fus encore une fois en situation de faiblesse. Mais je retroussai mes manches et je commençai à griller la tête et les pattes selon une procédure bien kirghize.

- **Combien de temps vous aller rester encore au Kirghizstan, et quels sont vos projets pour la suite ?**

Je pense rester encore quelques mois au Kirghizstan. Découvrir le sud du pays, Osh, Batken ou encore la région de Naryn. Aboutir à une fin de projet satisfaisante auprès de « Francevasion » mais surtout faire de magnifiques rencontres ! Suite à cela, je n'ai pas de projet bien défini. Plusieurs chemins sont possibles. Retourner au Japon pour y travailler ou bien être formé à la plongée en Thaïlande sous forme de stage. Je file au gré du vent choisissant un projet qui me plaît. Et puis, qui sait, peut être même que je resterai ici au Kirghizstan !

11 franco.club.kg@gmail.com

- **Quels sont vos conclusions sur l'enseignement de la langue française dans notre pays ? Qu'est ce qu'il faut améliorer et sur quels points faut-il mettre l'accent ?**

Après quelques mois, des conclusions sur l'enseignement de la langue française serait un peu hâtif de ma part. Cependant, les constatations que j'ai pu faire dans les villes et villages, c'est que les profs sont un peu seuls, sans programme défini, démunis de fournitures pour certains. Mais, le point positif, c'est qu'il y a de nombreux jeunes, surtout venant de la gente féminine, qui ont envie d'apprendre le français. Et, des professeurs qui sont très motivés, certains souhaiteraient même réouvrir des classes de français dans certains villages ! Selon moi, instaurer un programme échelonné par année d'étude, la création d'un groupe de professeurs de français et d'acteurs francophones afin d'améliorer la communication et



apporter un soutien mutuel serait une bonne manière d'améliorer la situation à moindre frais.

- **Vos souhaits/vœux pour les francophones du Kirghizstan ?**

Je tiens à remercier le « Club France » et surtout Angelina Mokh de m'avoir offert l'opportunité de rédiger ce témoignage. J'y ai pris un réel plaisir. Et pour finir, je souhaite à tous les francophones résidants dans ce fabuleux pays d'avoir beaucoup de bonheur ! De ne plus courir après ce dernier, tel un papillon qui s'envolera constamment. Profitez de l'instant présent et laissez le bonheur venir à vous.

Alexis Santraine, pour le « Club France »

L'Association française « La Terre en Marche » est au Kirghizstan

Touchée par son histoire, la Fondation « Club France » vous présente l'Association française « La Terre en Marche » présidée par les fondateurs Sabina et Jérôme Bergami. Il s'agit de deux voyageurs qui ont unis leur destin il y a dix ans pour s'investir dans une forte et noble aventure humaine.



Leur chemin a commencé il y a dix-neuf mois depuis Venise, la ville de Marco Polo pour entreprendre une grande marche de deux ans le long des deux axes commerciaux ancestraux que sont La Via Egnatia (qui relie la ville de Durrës en Albanie à Istanbul) et La Route de la Soie (qui relie Istanbul à la Chine).

Soit près de sept mille kilomètres (leur destination finale est la ville de Kashgar).

Après avoir parcouru 5.250 km à pied depuis la ville de Venise jusqu'à celle de Samarkand, en Ouzbékistan, ils sont au Kirghizstan où ils reprendront la marche à la fin du mois de mars pour accomplir en 3 mois les 1.200 km qui les séparent de Kashgar en Chine, leur destination finale.

« Suivant cet itinéraire, notre volonté est de transformer symboliquement ces axes marchands en axe de partage. C'est pourquoi nous avons emporté avec nous, dans deux bourses en cuir attachées à nos sacs à dos, le trésor qui unit les hommes : de la terre du monde entier », explique Jérôme Bergami à propos du sens de leur voyage.

Jérôme et Sabina partagent la terre des cinq continents de la planète de pays en pays, de peuple en peuple, de culture en culture, de confession en confession avec des centaines d'enfants, d'hommes et de femmes tout au long de la route pour tenter de resserrer le lien unique qui unit tous les hommes entre eux mais aussi le lien unique qui les associe à la Terre.

D'après eux, la Terre en Marche, c'est la Terre elle-même qui part à la rencontre des hommes avec cette parole :

« N'oubliez pas : Je suis celle qui vous nourrit, celle aussi qui vous porte et celle à laquelle, tous, un jour vous revenez. Je suis Mère Nourricière Élémentaire. Tous vous me possédez, tous vous me partagez, je suis votre bien commun, à la fois matière et spiritualité ».

Comme l'a raconté Sabina, « dans chaque pays que nous traversons, nous nous arrêtons dans des établissements scolaires, écoles ou universités, mais aussi dans les villages ou les institutions culturelles et nous organisons une rencontre avec les enfants, les parents, les étudiants, rencontre qui est un dialogue, un échange autour d'une cérémonie de partage de la Terre ». A Bichkek, l'une de ces cérémonies s'effectuera avec les étudiants de l'Alliance Française (il en est prévu d'autres au sein de l'université nationale et de l'école 26). **La terre kirghize sera ainsi partagée et mêlée avec la terre du monde entier.**

« C'est un geste simple mais très fort qui nous rappelle à nos origines, nous parle de nos identités et que nous effectuons en signe de respect entre les différentes cultures et de paix entre les hommes: nous offrons de la terre du monde entier et en retour les gens nous offrent de la terre de leur pays, terre que nous porterons, mêlée aux cinq continents, jusqu'au bout de notre périple », poursuit Sabina.

Pour les deux marcheurs, ces échanges symboliques de la Terre sont l'occasion de mettre en lumière des valeurs qui leur sont chères et qui sont intimement liées à leur démarche :

- Nous avons besoin de retrouver le *lien spirituel et physique* unissant l'Homme à la Terre considérée comme la Terre Mère, celle donnant vie à toute chose et celle à laquelle toute chose retourne un jour ;
- Si nous retrouvons ce lien, nous pouvons mieux comprendre mais aussi mieux ressentir pourquoi il est vital de *protéger, de respecter notre Planète* ;



VOYAGE

- L'importance de *la rencontre humaine détachée de toute idée de profit ou de rentabilité* ;
- *La marche comme moyen de communication naturelle et de mouvement pacifique* entre les hommes ;
- *Le courage et le dépassement de soi* à travers le défi sportif ;
- *Le Voyage comme « Ecole de vie »*. Nous souhaitons donner à tous et particulièrement aux jeunes l'envie et le sens du voyage. « N'ayez pas peur, partez à la découverte des hommes et du monde » est le message que nous ne manquons pas de répéter.

Aussi, à cet aspect symbolique de partage de la Terre s'ajoute un projet pédagogique : il s'agit de la création d'un réseau d'échanges et d'amitiés entre tous les établissements scolaires dans lesquels ils s'arrêtent. Aussi mettent-ils les professeurs et leurs élèves en relation les uns avec les autres dans le but de développer différents projets de correspondances. L'idée est de faire aussi de cette marche l'occasion pour les enfants d'élargir leur perception et leur compréhension du monde dans lequel ils vivent.



Pour l'heure il y a dix écoles partenaires qui font partie du réseau : France, Roumanie, Albanie, Grèce, Turquie, Géorgie, Arménie, Iran, Ouzbékistan et Kirghizstan.

Leur destination finale approchant, Jérôme et Sabina n'ont pas pour autant l'intention d'arrêter leur action en Chine. Ils ont à l'esprit de s'investir avec une ardeur identique dans ce qu'ils considèrent comme le prolongement naturel de cette action.

« Ce prolongement s'articule autour de la première des valeurs que nous véhiculons : il s'agit de retrouver le lien unissant l'humanité à la terre considérée comme notre Terre. Retrouver ce lien, c'est penser à l'harmonie comme fondement vital de notre pérennité sur terre.

13 franco.club.kg@gmail.com

La question est de savoir où ce lien se fait encore entendre de nos jours ? Quels hommes, quelles cultures en sont encore porteurs ? Comment cette relation unique entre l'Homme et la Terre résiste-t-elle et s'adapte-t-elle à la modernité ? », questionnent philosophiquement les deux voyageurs.

Pour répondre à ces questions, ils veulent donc partir à la rencontre de communautés qu'ils pensent – espèrent – incarner, à travers leurs modes de vie, leurs traditions, leurs rituels.

Passionnés, Jérôme et Sabina ajoutent : « Ce deuxième volet que nous souhaitons ouvrir ne se réalisera pas à pied. Mais nous n'en avons pas moins à cœur de garder notre cohérence en continuant l'axe qui est le nôtre et qui place l'homme au centre de notre projet : dans un premier temps nous avons transformé symboliquement la route marchande ancestrale en route de partages ; dans ce deuxième temps, nous restons au plus près des préoccupations humaines : nous dépassons la Route de la Soie pour rejoindre le chemin des grandes migrations premières : ce chemin traverse la Sibérie orientale, franchit le Détroit de Béring, prend pied en Alaska puis longe la côte Pacifique pour descendre toujours plus bas jusqu'en Terre de Feu. Ce long mouvement des hommes se déroulait entre 15 000 et 10 000 ans avant J.-C. ».

« Pour finir, nous pouvons dire que notre projet est double : il s'agit, sur le long terme d'amorcer une radioscopie sociale et culturelle de la planète, d'entreprendre un vaste travail de collectage d'informations, ainsi qu'une action de transmission des savoir-faire et des spiritualités », résume Jérôme.

En conclusion, la Fondation « Club France » souhaite aux voyageurs beaucoup de succès pour leur parcours, et dans leur volonté de garder le message d'unité dans de la Terre en l'échangeant avec les différents peuples, pays, culture et communautés.

Ainsi, pour soutenir d'une manière financière Sabina et Jérôme, nous vous invitons visiter leur site Internet où vous trouverez plus d'information sur leur voyage, leur parcours et leur action.

<http://www.laterreenmarche.com/books.html>



la Fondation « Club France » a offert des cadeaux aux enfants de familles défavorisées à Kara-Balta

Les représentants de la Fondation « Club France » ont offert les cadeaux aux enfants de familles défavorisées, le 28 décembre 2015 lors d'un concert de Noël organisé à la Maison de la Culture « Lenine » de la ville de Kara-Balta.

Le concert consacré à l'arrivée du Nouvel An a eu lieu à l'initiative d'Akim et de Monsieur le Maire de Kara-Balta. Un programme de célébration de Noël a été présenté aux enfants qui ont reçu des cadeaux de friandises préparés par le « Club France ».

Le Président du « Club France », Yvan Louis Paul Grac, dans son discours de félicitations a dit qu'en offrant des cadeaux aux enfants, il souhaitait apporter un peu de joie dans leurs vies difficiles.



« Je tiens à exprimer ma solidarité avec les familles les plus défavorisées. Il est important que chaque enfant ait le sentiment d'un jour de fête en ce Nouvel An. Je profite de cette occasion pour souhaiter aux enfants et à leurs parents que leur vie s'améliore, de sorte que tous puissent bénéficier d'une bonne éducation afin de pouvoir continuer à vivre dans la dignité », - a notamment dit Yvan Grac.

« Cette année, nous avons décidé de changer le spectacle et de ne pas faire une ronde autour de l'arbre de Noël, comme nous l'avons fait depuis toujours. L'idée est de mettre en scène une petite performance avec le Père Noël, la petite fille du Père Noël et les personnages du dessin animé « Macha et l'ours », - a déclaré le premier adjoint de l'Akim pour les questions sociales du district de Zhaylskiy, Anarkul Niyazova.

Il y avait 200 enfants de familles modestes invités pour le concert de Noël de Kara-Balta et aussi du district Zhaylskiy. Chaque enfant s'est vu remettre un cadeau de Noël, sous forme d'une petite maison remplie de friandises. La liste des enfants pour la réception des cadeaux a été établie en collaboration avec le département régional du Développement social, le ministère de l'Éducation, les chefs des conseils de village et le bureau du maire.

La Fondation « Club France » souhaite aux enfants beaucoup de succès dans leurs études, de croire aux miracles et aussi une excellente année !





Photographe : Danil Vinokurov

CLUB FRANCE



FONDATION FRANCO-KIRGHIZE D'ECHANGES CULTURELS ET ECONOMIQUES

Le journal « Club France »

Edition privée
Edité depuis mai 2015
Imprimé dans l'imprimerie
« NIVA » en 100 exemplaires

Le journal « CLUB FRANCE »
ne reflète pas l'opinion d'une entreprise
ou d'un parti politique quelconque.
Cependant, nous nous réservons
le droit de ne pas publier
des articles dont
contenant une information
erronée ou discriminatoire.

Le journal
« CLUB FRANCE »
est publié grâce à
des collaborateurs bénévoles
et
sur fonds propres.
Il ne bénéficie d'aucun
soutien financier
extérieur.

Pour plus d'informations :
Directrice de la publication :
Angelina MOKH
tél : (+996) 779 111 401
[e-mail : franco.club.kg@gmail.com](mailto:franco.club.kg@gmail.com)
Rédactrice en chef :
Ramila CHAYAKHMETOVA
tél : (+996) 551 31 62 78
[e-mail : franco.club.kg@gmail.com](mailto:franco.club.kg@gmail.com)

Actuellement le journal est distribué à tous les partenaires du « CLUB FRANCE » au Kirghizstan, en France, au Kazakhstan.
Veuillez-nous contacter si vous souhaitez nous recommander d'autres destinataires.